



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau des examens et des certifications</p> <p>Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Claudine LEVY Tél : 01 49 55 52 79 Fax : 01 49 55 48 88</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDPOFE/N2009-2006</p> <p>Date: 21 janvier 2009</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Nombre d'annexe : 0

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
à

Mesdames et Messieurs

- les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt (services de la formation et du développement)

Objet : Utilisation de l'application « Libellule » pour la gestion des notes de contrôles continus en cours de formation (CCF) et échéanciers.

Mots-cles : examens – CCF - libellule

Destinataires	
<p><u>Pour exécution :</u></p> <p>Administration centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M. et des T.O.M. Conseil Général de l'Agriculture, de l'Alimentation et Espaces Ruraux Inspection de l'enseignement agricole Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat</p>	<p><u>Pour information :</u></p> <p>Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</p>

Le logiciel de gestion des élèves scolarisés, « Libellule », permet depuis septembre 2005 la gestion des notes formatives et certificatives. La présente note de service s'adresse **exclusivement** aux établissements qui utilisent « Libellule » pour la gestion des notes de CCF des élèves scolarisés.

L'intégration directe des notes de CCF dans INDEXA2 est possible sous certaines conditions :

- que les plans d'évaluation soient saisis dans « Libellule » en amont du premier CCF, c'est à dire pendant le premier trimestre de l'année de la promotion,
- que les notes de CCF soient saisies et gérées par « Libellule »,
- qu'une première remontée à blanc des cartes d'épreuves présentes dans Libellule ait eu lieu.

L'application « Libellule » est une aide pour la gestion des notes de CCF. Son utilisation n'est ni indispensable ni obligatoire. Dès lors qu'un établissement choisit d'utiliser « Libellule », il est nécessaire de préparer les rubans pédagogiques et les plans d'évaluation pendant le premier trimestre de l'année d'une promotion. En effet, seule la signature du président-adjoint permet l'utilisation de l'application pour la saisie des notes au fur et à mesure des contrôles.

Afin de conserver la souplesse nécessaire à la mise en œuvre du CCF, cette saisie de plans d'évaluation et de notes n'est pas « bloquée » informatiquement. Toutefois, pour une bonne utilisation de l'outil, il est indispensable de préparer en amont de l'évaluation la saisie de la structure de l'évaluation.

Pour les promotions 2007/2009 dont les notes sont gérées avec « Libellule » depuis les tous premiers CCF (début 2008), la récupération des notes de CCF saisies dans Libellule et leur intégration dans INDEXA 2 a été prévue selon une procédure basée sur un principe comparable à celui des remontées de pré-inscriptions :

* Chaque établissement transmettra les notes de CCF saisies dans Libellule au CNERTA, via une liaison Internet, lequel les regroupera et les mettra à la disposition d'INDEXA2 au CERIT.

* Une procédure automatique intégrera chaque nuit dans la base INDEXA2 les notes reçues du CNERTA et, le cas échéant, rejettera les notes qui ne pourront être intégrées.

Pour se prémunir de problèmes liés à l'identification des candidats et aux différences de cartes d'épreuves présentes dans Libellules et INDEXA2, il a été prévu une remontée de données des candidats inscrits dans Libellule, sans les notes, les semaines **du 26 janvier au 6 février 2009**. Il s'agit d'une "remontée des cartes d'épreuves à blanc".

Il est indispensable que tous les établissements équipés de Libellule et utilisant ce logiciel pour la gestion des notes de CCF y participent selon les modalités définies par le CNERTA. La démarche à suivre est détaillée dans l'aide en ligne de Libellule (aide accessible par la touche F1 du clavier) dans la rubrique Quoi de neuf.

Pour les promotions 2007/2009 dont les notes n'ont pas été gérées par « Libellule » les notes de CCF seront saisies directement sur INDEXA2WEB à compter du 11 mai 2009 (date de l'ouverture du Web) et jusqu'au 5 juin (minuit).

Pour les promotions 2008/2010 : il est nécessaire, dès à présent, de finaliser la saisie des rubans pédagogiques si « Libellule » est utilisée pour la gestion des notes de CCF. Pour ces élèves, aucune remontée de cartes d'épreuves ou de notes n'est prévue avant 2010.

Sous-directeur de la stratégie en formation,
recherche et développement

Sous-directeur des Politiques de formation
et d'éducation

Gilbert PESCATORI

Jacques ANDRIEU